à l'éloge du personnel de la gare et qu'il serait injuste de méconnaître. Il se produit bien parfois de l'encombrement à la descente des trains de Belgique, mais cet inconvénient est inhérent à toutes les gares frontières dans lesquelles la douane doit exercer son contrôle.

Cependant, en présence des développements considérables pris par le mouvement des voyageurs, nous croyons qu'il devient plus que jamais urgent pour la Compagnie de mettre, à bref délai, à exécution les plans en vue du déplacement de la gare. Nous croyons savoir que ces plans sont arrêtés et actuellement soumis à l'homologation ministérielle. Espérons qu'ils ne traineront pas longtemps dans les cartons.

A la Justice de Paix. — Il y avait, samedi matin, une animation inaccoutumée à l'audience de Justice de Paix du Canton-Sud, à propos de deux affaires de diffamation. Dans la première figuraient à peu près tous les hommes les plus connus du parti collectiviste qui se sont déchirés à belles dents. Il paraitrait même qu'on va organiser une réunion plénière pour prononcer l'exclusion de ceux qu'on accuse d'être des traitres et des faux-frères. V. C ..., le demandeur, réclame 100 fr. de dommages et intérêts à une cabaretière, qui aurait dit à tout venant qu'il était couché depuis longtemps, sur ses livres, pour une certaine somme, et qu'elle n'avait jamais pu lui arracher un sou.

La seconde affaire, qui a fait un bruit énorme rue de la Cloche, s'est passée entre deux dames, dont l'une a été l'objet des plus graves imputations de la part de l'autre, Ici on demande 200 fr. pour les pauvres. Après audition d'un grand nombre de témoins et plaidoieries, les deux affaires ont été mises en délibéré.

Un enfant qui se jette dans un puits. — Samedi après-midi, Henri Duponchelle, âgé de 11 à 12 ans, rue du Pré-de-la-Baille, n° 75, avait été surpris par des voisins, en train de dépouiller des groseilliers de leurs fruits; et on l'avait menacé de tout dire, le soir, à son père.

Vers 7 heures 1/2 du soir, sa mère en s'approchant du puits, pour prendre de l'eau, entendant un singulier bruit au fond, se pencha et aperçut quelqu'un se débattant à la surface; elle appela, et ce fut son fils qui lui répondit d'une voix à peine perceptible.

Un voisin, M. Fidèle Deletombe, accourut aux cris de la mère; on descendit la chaine; le malheureux enfant eût encore la force de s'y cramponner, et on le remonta....

Quand il fut bien revenu à lui, il dit que les menaces des voisins l'avaient tellement effrayé, pour le moment, qu'il avait aimé mieux se faire mourir.

Il était resté près deux heures dans le puits!

Le crime du Pont Sainte Agnès. — Nous apprenons que le jeune homme de Tourcoing, Pierre D..., qui avait été arrêté, il y a 15 jours, pour le drame du Pont Sainte-Agnès, vient d'être remis en liberté. Il a été reconnu qu'il était pris aucune part à l'assassinat de **Dirson**.

L'accident de la rue Auber. — La petite victime de l'accident de voiture de la rue Auber, Henri Allart, a reçu les soins de M. le docteur Catteau; le pied gauche est considérablement enflé, mais il n'y a pas de fracture. Ce n'est pas avant trois semaines que le jeune enfant pourra marcher.

Les arrestations du jour. — L'individu, qui avait reconnu l'hospitalité de Vanderaspaille, *en lui dérobant* un sac de déchets de laine, et une chemise, est aussi marchand de chiffons, à la Croix-Rouge; il se nomme Charles-Louis Devoldre, âgé de quarante-huit ans. Il a été conduit à Lille, samedi après-midi.

— Un rôdeur de 18 ans, qui se dit tisserand, mais ne travaille jamais, Alfred Schurbecq, né à Tourcoing, sans domicile fixe, a été arrêté en flagrant délit de mendicité, par l'agent Dumortier.

Le carrousel des Francs. — C'est le dimanche 2 juillet prochain qu'aura lieu le grand carrousel attelé, organisé par les jeunes gens du quartier des Francs. Ce carrousel attirera certainement beaucoup d'amateurs : il n'y a pas moins de 250 fr. de prix.

Mouveaux. — *Deux amateurs de fraises.* — Les deux gardes de Mouveaux, qui faisaient une tournée de nuit, aperçurent, samedi, à 3 heures 1/2 du matin, au Chemin des Bonnels, deux individus dont les allures leur parurent suspectes. De leur cachette, ils les virent entrer dans un champ de fraises, appartenant à M. Decottignies. Ils avaient déjà rempli leurs casquettes, quand les deux gardes arrivant derrière eux, à pas de loup, vinrent leur mettre la main au collet! Ils ont été amenés à la chambre de sureté de la *gendarmerie. Ce sont des rôdeurs* bien connus; Louis Boulet, 19 ans, demeurant rue de la Haute-Voie; et Jules Descamps, 20 ans, chemin de la Potente.

— *L'affaire du Pavé de Roubaix.* — Nous avons dit hier que L... avait disparu, mais il est revenu, et s'est présenté de lui-même à la gendarmerie. Il ne nie pas les menaces qu'il a faites à l'adresse de Philomène Derces; mais ce n'étaient, suivant lui, que propos en l'air. Quant au pétrole versé sous la porte, il dit que cela doit avoir été imaginé par la jeune fille, dans le but de le perdre. Il a été laissé provisoirement en liberté.

Linselles — Aujourd'hui dimanche, à l'issue des vêpres, aussitôt après la procession, on procèdera à l'installation des officiers du corps des sapeurs-pompiers promus. A cette occasion la musique municipale ira donner une sérénade en l'honneur des nouveaux chefs; elle exécutera pour la circonstance les plus beaux morceaux de son répertoire.

Halluin. — *Un jeune homme noyé.* — Samedi après-dîner, un jeune homme, Polydor Degraeve, âgé de 17 ans, occupé à la fabrique de ciment de M. Monnier, au hameau du Colbras, venait de prendre son repas lorsqu'il eut la malencontreuse idée de se baigner dans la Lys, derrière la blanchisserie de M. Ovigneur, section du Malplaquet.

L'imprudent, saisi d'une congestion, expira dans la masse liquide, après avoir apparu plusieurs fois à la surface, et ce, malgré les efforts de quelques ouvriers accourus à son secours. On parvint à retirer peu après le cadavre de la rivière.

Le défunt était né à Mont-Saint-Amand, (Belgique). Il demeurait chez ses parents qui habitent Menin, rue de Wervicq.

M. Duquenne, commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, se rendit immédiatement sur les lieux, ainsi que M. Clouturier, maréchal-des-logis de gendarmerie. Il fit transporter le corps à l'hôpital et procéda sur le champ à une information.

— *Coups et blessures.* — Deux ménagères, Rosalie Deforge, épouse Devos, et Marie Mortier, femme Depinoy, toutes deux demeurant à Halluin, ont eu, samedi matin, une vive discussion qui a dégénéré en rixe.

La femme Devos, notamment, a été blessée assez sérieusement à la tête, d'un coup de bâton. Elle sera incapable de travailler pendant plusieurs jours. M. Duquenne, commissaire de police a dressé procès-verbal à leur charge, pour coups et blessures réciproques.

LILLE

L'emprunt de la Ville de Lille. — Le gouvernement vient de déposer un projet autorisant la Ville de Lille à emprunter 19,700,000 fr. pour convertir les reliquats des emprunts anciens. La commission d'intérêt local a approuvé ce projet.

Courses de Lille. — La prochaine réunion des courses sur l'Hippodrome du bois de la Deûle, aura lieu le dimanche 25 juin.

Une victime du devoir. — Un marchand de fromages de Marcq-en-Barœul, nommé Hiroux, avait abandonnée sa voiture pour entrer dans estaminet de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, quand son cheval prit la fuite et partit à fond de train rue Faidherbe. L'agent de service Bautricourt se jeta à la tête du cheval, mais fut renversé et l'une des roues lui passa sur le ventre. L'agent fut transporté dans une pharmacie, où les premiers soins lui furent donnés, puis reconduit à son domicile en voiture de place.

Nomination ecclésiastique. — M. Vaille, curé de Gouzeaucourt, est nommé vice-doyen du décanat de Marcoing.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — Voici le programme du concert qui sera donné, aujourd'hui dimanche, au parc de Barbieux, et jeudi, 15 juin, place de la Liberté :

Première partie : *La Fanfare Delattre.* — Marche hongroise de la *Damnation de Faust*, de Berlioz; Aubade nuptiale, A. Wassenoove; Fantaisie sur *Rigoletto*, Verdi.

Deuxième partie : *Les Mélomanes.* — *Adieu des pêcheurs*, A. Saintis; *Les Chants lyriques de Saint*, A. Gevaert; *L'Union des Trompettes.* — *Grande fantaisie pour Concours*, Air varié pour Trompette, Jacquemain.

Troisième partie : *La Fanfare Delattre.* — Air varié pour baryton, Montagne; *Souvenir d'Orient*, Guillaume; *Le Trompette amoureux*, Walpot.

Tourcoing. — L'harmonie *La Fraternelle*, exécutera, sur le kiosque de la place Thiers, le dimanche 11 juin 1893, à 5 heures du soir, les morceaux suivants :

1. *Le Concrit*, allegro, Baston; 2. *Hommage à l'Alsace-Lorraine*, ouverture, Bloger; 3. *Le Prophète*, fantaisie, Meyerbeer; 4. *Marche des Fées* X; 5. *La Palme d'Honneur*, fantaisie, Labole; 6. *Feuilles volantes*, fantaisie, Kling.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

L' « **Orphéon des Travailleurs** » de Tourcoing organise un concert avec le concours de la Fanfare du Petit-Château. Ce concert aura lieu chez M. Oscar Lefebvre, à la Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare.

1. Marche aux flambeaux, Meyerbeer; 2. Ouverture, Delgrange; 3 *Cheverette*, polka, Baudenck; 4. *Sérénade frileuse*, chœur imposé au concours de Pontoise fixé au 18 juin, Léon Paliard, 5. *Les Esprits de la Nuit*, chœur, F. Riga; 6 *Le Matin*, chœur, Laurent de Rillé.

Cette audition sera gratuite. A l'issue du concert grand bal.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 10 juin.* — DÉTOURNEMENTS. — Un cultivateur de Marcq-en-Barœul, M. Waignon, avait confié à un remmestique, du nom de Florinus Fabry, une somme de cinquante-sept francs destinée à un paiement. Or, cet homme ne revint plus, et M. Waignon ne revit plus son argent.

Fabry est *condamné par défaut à deux mois de prison* et 25 fr. d'amende.

VIOLATION DE DOMICILE. — Les époux D... habitant Roubaix, plaident en divorce; les enfants, avant que l'ordonnance du Président n'avait été rendue, avaient été laissés chez la mère de M. D....

C'est alors que le frère de Mme D..., Guillaume F..., avait profité de l'absence de la aïeule pour tenter de reprendre les enfants : il n'avait pu cependant exécuter son projet.

Néanmoins une plainte ayant été portée contre lui, il fut cité en correctionnelle pour violation de domicile.

A raison de ses bons antécédents et des circonstances de la cause, Guillaume F... n'encourt qu'une peine d'amende avec application de la loi Bérenger.

UN ROSTOCHILD EN CORRECTIONNELLE. — Un prévenu arrêté depuis quelque temps, et répondant au nom de Mathieu Rotschild, comparait sous inculpation d'escroquerie : il demande le renvoi de son affaire pour faire choix d'un défenseur. En l'absence de débats, il est impossible de savoir si cet inculpé a des affinités ou alliance avec les richissimes financiers.

OUTRAGES A UN CHEF DE GARE. — M. Boiscorjon, chef de gare d'Halluin, avait porté plainte contre un manouvrier du nom de Joseph Vanackère, âge de vingt-sept ans, qui lui avait adressé des injures en réponse aux observations faites par le chef de gare.

Procès-verbal fut dressé et Vanackère fut cité : mais il fait défaut; il est condamné à huit jours et cinq francs d'amende pour ivresse.

L'ANARCHISTE DUPONT. — On sait que le fameux Dupont, aujourd'hui en fuite et sous le coup de plusieurs condamnations prononcées par les diverses cours d'assises, avait, dans le courant de février, fait à Armentières, une virulente conférence, puis avait détalé. Or, il y avait eu ce jour à son actif un délit d'outrages à un agent; c'est pour cette affaire qu'il avait été assigné à l'audience de samedi.

Mais, naturellement, il s'est bien empressé de ne pas comparaître.

Il est, par défaut, condamné à un mois.

ECHO DU CRIME DE SAINTE-AGNÈS. — Parmi les vagabonds arrêtés dernièrement à l'occasion de cette affaire qui produisit tant d'émotion à Fives, figurait un certain Cagel Adrien, qui une fois son innocence reconnue, fut cependant gardé pour avoir à répondre d'une infraction à une interdiction de séjour. Gagel paie cette infraction d'une emprisonnement à quatre mois.

POUR VOL de divers objets mobiliers au préjudice de M. Carrette à Roubaix, Léopoldine Desprez se voit infliger une peine de quinze jours.

Voir les occasions offertes en *Nouveautés d'Eté*, pour Dames, **Au Grand Camélia**, *1, rue de la Gare, 1, LILLE.* 72260

NORD

Un courrier d'ambassade russe à Dunkerque. — M. Palandoff, courrier d'ambassade russe, est arrivé à Dunkerque par le steamer la *Neva*.

M. Palandoff est descendu à l'hôtel du *Chapeau-Rouge* où le drapeau national fut hissé.

Ce courrier d'ambassade doit quitter Dunkerque pour se rendre à Paris et il emmène avec lui deux superbes chevaux qui seront offerts, comme présents, assure-t on, à M. Carnot.

PAS-DE-CALAIS

Une allocution de M. Poubelle à Arras. — M. Poubelle, préfet de la Seine, qui accompagne M. Viger à Arras, prononcera une allocution.

Une tentative de meurtre à Wimereux. — M. Boulanger a été victime, jeudi soir, d'une tentative de meurtre de la part de deux de ses frères, jaloux de lui. Son état est grave.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 10 juin.* — Valentin Vandevenne, rue de la Guingnette, cour Muller, 4. — Louise Desbonnet, boulevard Beaurepaire, maison l'Huldago. — Emma Debosscher, rue Beaurewaert, fort Desprez, 7. — Henri Labens, rue d'Alger, cour Marangan, 3. — Jeanne Couque, rue Lacroix, maison Lecat, 22. — Felix Vandenbussche, rue Lavoisier, cour Pompon, 8. — Georges Vandendorpe, Grande-Rue, 23 bis. — *Mariages du 10 juin.* — Julien Desmottier, 27 ans, tisserand, rue Meyerbeer, 18, et Celina Marissal, 27 ans, soigneuse, rue Rossini, 8. — Désiré Danvers, 29 ans, rattacheur, rue du Fontenoy, cour Dutilleul, 5, et Marie Thais, 24 ans, soigneuse, rue du Grand-Chemin, cour Cocheteux, 5. — César Demilecamps, 27 ans, mécanicien, rue de l'Alma, 221, et Marie Acour, 26 ans, encaisseuse, rue Meyerbeer — Alfred Franquelin, 24 ans, tileur, rue Lambersart, 171, et Marie Bonnets, 18 ans, bobineuse, rue Pierre-de-Roubaix. — Alfred Millecamps, 32 ans, paqueteur, rue Bavay, 78, et Marie Matton, 27 ans, brodeuse, rue Thiers, 32 — César Caillez, 27 ans, papetier à Lille, et Hélène Dequinnemar, 25 ans, tulleuse, rue Corneille, 9. — Amédée Debruyne, 28 ans, journalier, rue des Longues-Haies, 170, et Rosalie De Joug, 21 ans, doubleuse, rue des Longues-Haies, cour Saint-Joseph — *Déclarations de décès du 10 juin.* — Pierre Delecluse, 22 ans, rue de la Perche, fort Sion, 3 — Joséphine Fontaine, 5 mois, rue de la Vigne, impasse Lamarotte. — Charles Fix, 67 ans, rue de Bourgogne, 7. — Marie Debuyne, 1 an, chemin de la Makellerie, 8. — Louis Duparcq, 39 ans, rue de Soubise, 72 — Louise Hillemacher, 3 mois, rue Traversière, maisons Flipo.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 juin* — Georges Vandenemen, Basl-Chemin. — Henri Duquesne, au Congo. — Bernadette Ledoux, Laboureur. — Marthe Hennekens, rue Sainte-Marguerite. — Palmyre Honoré, Sapin-Vert. — Ernest Delmotte, Marbiere. — Mathilde Nisse, Bas-Chemin. — Pierre Vergote, Martinoire. — Florentin Braeye, Martinoire. — Zélia De Clercq, rue Rafery. — Alfred Derh, Sapin-Vert. — *Publications de mariages.* — Gustave Florin, 43 ans, tisserand, et Irma Vandevelde, 23 ans, servante, rue Coquelle, 27 ans, tisserand, et Anaïse Bourgois, 21 ans, tisserande. — Louis Planckaert, 31 ans, tisserand, et Flore Beuscart, 28 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Bonchart, 47 ans, teinturier, et Marie Debusschere, 23 ans, ménagère. — Gustave Dhalluin, 22 ans, couvreur en pannes, et Maria Delebecke, 23 ans, contrôleuse. — Henri Vansteenbrugge, charretier, et Mathilde Pieters, journalière. — Alphonse Carlier, 24 ans, tisserand, et Clémence Masure, 23 ans, tisserande — Jules Briez, 21 ans, tisserand, et Justine Demeyere, 26 ans, tisserande. — Emile Catteau, 25 ans, surveillant, et Marie Devos, 27 ans, peigneuse. — Jean-Baptiste Lebrun, 21 ans, peigneur, et Sophie Haffemeux, 22 ans, journalière. — *Mariage.* — Henri Dedonckerr, 29 ans, tileur, et Mars Vanleugenhaghe, 24 ans, bobineuse. — *Déclarations de décès du 1er au 8 juin.* — Benjamin Decoopman, 74 ans 9 mois, préposé des douanes en retraite, Sapin-Vert. — Gustave Putman, 1 an, rue des Fleurs. Jean-Baptiste Debrmaux 75 ans, vieillard de l'Hospice, Place. — Fernande Meyer, 5 mois, Gamier. — Rosalie Quique, 75 ans 10 mois, ménagère, rue du Beck — Eugène Bouquart, 16 mois, Sapin-Vert. — Céleste Dierkens, 21 ans 8 mois, piqueuse, rue Sainte-Marguerite. — Zoé Depraeter, 15 mois, Crétinier.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 10 juin.* — Madeleine Coolsaet, rue Saint-Hubert. — Hélène Lejers, rue des Phalempins. — *Publications de mariages.* — Isidore Windez, 35 ans, tisserand, et Marie Van Goethem, 25 ans, servante. — Honoré Loux, 26 ans, employé de commerce, et Marie Motte, 21 ans, institutrice. — Louis Buffin, 26 ans, voyageur, et Hélène Deleert, 21 ans, sans profession. — Georges Beel, 27 ans, sellier, et Marie Vanweelsemaene, 22 ans, servante. — François Degroote, 32 ans, garçon d'hôtel, et Marie Dejonghe, 25 ans, cuisinière. — *Mariages.* — Jean Nuyttens, 42 ans, tisserand, et Elise Vanpoucke, 30 ans, coutrière. — Léopold Debliquy, 30 ans, rattacheur, et Marie Vanfleteren, 21 ans, soigneuse. — Henri Demuynck, 45 ans, chaffeur, et Delphine Pamel, 41 ans, bobineuse. — Frédéric Maroo, 36 ans, tileur, et Marie Delvinquier, 40 ans, sans profession. — Dieudonné Robert, 31 ans, mécanicien, et Marie Duhem, 40 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 10 juin.* — Céline Lefebvre, 5 ans, à la Croix-Rouge. — Henri Leblanc, 7 jours, rue de Guisnes. — Félix Desplanck, 10 mois, rue du Tilleul. — Marceau Wegnez, 5 mois, rue Saint-Pierre. — Marie Tacken, 22 ans, servante, rue Messiaen. — Georges Herrengt, 11 mois, rue Saint-Pierre. — Henri Carette, 69 ans, sans profession, rue Notre-Dame des Anges. — Gilbert Penez, 1 mois, rue Messiaen. — Louis Catteloire, 57 ads, sans profession, rue Neuve, — Edouard Omez, 51 ans, rattacheur. — Henri Deroose, 20 ans, tisserand, hôpital. — Anne Ghesquière, 58 ans, sans profession, rue Saint-Joseph.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 juin.* — Blanche Duballe, à l'Entrepôt. — Laure Lambin, à Bondues-Bares. — Edouard Boegrave, au Plouich. — Eugène De Wilde, cour Luiset. — Angèle Pluquet, rue Serve, 13. — Louis Parzys, rangée de l'Eclise, 10. — Aurélie Mille, au Plouich. — Albert Saint-Leger, rue Jacquart. — Auguste Vandeghendt, rue de l'église. — *Déclarations de décès du 1er au 8 juin.* — Charles Loope, 43 ans, journalier, Entrepôt. — Leenknegt, présente sans vie, rue Moreau. — Philomène Prommens 29 ans, ménagère, rue Moreau.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 juin.* — Antoinette Delannoy, rue de Lille. — Emile Six, le Gavre. — *Mariage.* — Paul Dutilleul, 39 ans, garçon boulanger, et Clara Lamblin, 34 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès du 1er au 8 juin.* — Ramon, présenté sans vie, le Bizet. — Fleurette Leplat, 80 ans, les Quatorze. — Aloys De Meyer, 2 ans, le Caillou. — Adolphe De Meyer, 9 ans, le Caillou. — Louis Vandemartière, 74 ans, le Caillou. — Emile Mafticu, 4 mois, le Caillou.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille PHILIPPART-PHILIPPART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Auguste PHILIPPART, décédé à Roubaix, le 9 juin 1893, à l'âge de 64 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Funérailles, qui auront lieu le lundi 12 courant, à 9 heures précises, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, d'où son corps sera transporté à Tournai pour y être inhumé dans la sépulture de la famille. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil-Abreuvoir, 6, à 8 h. 3/4. — Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi suivants, des Messes pour le repos de l'âme du défunt seront célébrées en l'église Saint-Martin, à Roubaix, à 5 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DUPARCQ-SCHWERTZIG qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Emile DUPARCQ, décédé à Roubaix, le 10 juin 1893, dans sa 3e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint Sacrements, qui auront lieu le lundi 12 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 72.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 juin 1893, à 10 heures. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 12 juin 1893, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marguerite FELIX, décédée à Roubaix, le 23 avril 1893, dans sa 13e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le mercredi 14 juin 1893, à 9 heures 1/2, *pour le repos de l'âme de dame Louise-Julia-Julienne* VANUXEM, épouse de Monsieur Paul COUTSIRE, décédée à Tourcoing, le 3 mai 1893, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 12 juin 1893, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Hortense-Joséphine BREUNIN, veuve de M. Louis GADENNE, décédée à Roubaix, le 2 mai 1892, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 13 juin 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Gustave NADAUD, décédé à Paris-Passy, le 28 avril 1893, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Suivant le désir du défunt, il n'est pas envoyé de lettres de faire-part.

BELGIQUE

Un crime mystérieux à Borgherout. — Deux soldats ont retiré des eaux du fort un certain Pierre Wuyt, qui demeurait à Deurne. Il n'avait plus sa montre ni sa chaine d'or; ses poches étaient vides, et sur tout le corps il portait des traces de violence. On suppose que Wuyt, revenant d'Aerschot où il était allé voir son fils, aura été attaqué par des individus qui l'auront roué de coups, dépouillé, puis jeté à l'eau. On croit être sur les traces des coupables.

La rentrée de Mgr l'évêque de Liége. — Une manifestation de sympathie et de filial dévouement a été faite, jeudi soir, à Mgr Doutreloux, évêque de Liège, rentrant d'un pèlerinage en Terre-Sainte. Toutes les sociétés du diocèse ainsi qu'un nombreux clergé attendaient Sa Grandeur dans sa ville épiscopale.

Mgr, très ému après, avoir remercié le grand concours de fidèles qui était venu l'acclamer, a fait part des vœux que le Saint-Père lui a exprimés au sujet des associations catholiques belges, puis il a dit qu'elles doivent redoubler de zèle, d'activité et de dévouement. Il a terminé par la belle devise belge « l'Union fait la force » qui doit être de plus en plus la devise de tous les catholiques amis de Dieu et de la Patrie.

La grève à la Louvière — D'un correspondant particulier, 10 juin.) — Les ouvriers de l'Avalaresse, apprenant que l'on refusait de relâcher leurs compagnons arrêtés et de faire droit à leurs réclamations, ont de nouveau refusé de descendre ce matin.

Il y a environ 400 grévistes. Aux autres puits, qui sont gardés par des gendarmes, on travaille.

C'est à la même fosse de l'Avalaresse qu'a eu lieu au commencement de l'hiver une grève des hiercheurs.

Ces jeunes ouvriers, que l'on contraignait à travailler 13, 14 et 15 heures par jour pour des salaires dérisoires, ont dû presque tous chercher du travail ailleurs, le charbonnage refusant de les reprendre.

Actuellement encore, ceux qui ont remplacé ces hiercheurs sont astreints à une besogne beaucoup plus longue que partout ailleurs.

La grève des tisserands de Verviers. — Hier après-midi, le bourgmestre a convoqué d'urgence, à l'Hôtel-de-Ville, les quatre délégués des grévistes et M. Bomken, fabricant et membre du Conseil de l'Industrie et du travail.

A la suite de cette réunion, le comité de la grève a convoqué pour ce matin, à 8 heures, les délégués de tous les établissements en grève.

Voici les importantes et très sages décisions prises à cette séance qui s'est terminée à dix heures: nous y applaudissons de tout cœur.

Les délégués de chaque tissage se rendront immédiatement chez leurs patrons pour leur demander si, ou non, ils acceptent le dernier tarif élaboré par les grévistes.

Dans l'affirmative, les délégués s'engageront, par écrit, à reprendre le travail, lundi prochain.

Si le chef de l'établissement refuse de souscrire au tarif des tisserands, mais admet celui voté mardi dernier à la réunion des patrons, les délégués demanderont aux fabricant ou aux façonniers les motifs du refus.

Aujourd'hui, à deux heures, les délégués tiendront une séance, au cours de laquelle on examinera les décisions des patrons.

Il est donc permis d'espérer pour lundi une reprise du travail dans un certain nombre d'ateliers.

M. Domken, dont les ouvriers n'ont pas cessé le travail, a accepté le tarif des grévistes, avec certaines restrictions peu importantes.

Dès maintenant, il est décidé que les ouvriers qui, lundi, reprendront le travail, viendront généreusement en aide aux tisserands encore en grève.

La traction électrique sur le réseau des tramways bruxellois. — Comme nous l'avons dit, la Compagnie des Tramways compte inaugurer prochainement un nouveau système de locomotion électrique.

Ce genre de traction sera mis en usage d'abord sur la ligne de la place Royale à Uccle, en même temps que sur la ligne circulaire des boulevards de la gare du Nord à la gare du Midi.

MA VIEILLE MAISON

Quand je veux revivre mon passé, remettre en scène les tableaux de mon enfance et de ma jeunesse, c'est vers toi, cher petit village, que s'envolent mes souvenirs; c'est sous ton toit, chère vieille maison que je les abrite, c'est dans tes murs, loin des yeux indiscrets, qu'à la dérobée, dans mes heures de paix et d'abandon, dans mes tristesses noires et dans mes espérances, je me recueille avec un soin jaloux.

Il n'est pas un de tes coins qui ne me soit familier, pas une de tes fenêtres d'où je n'aie épié, sondé l'avenir, pas un coin de ton ciel qui ne m'ait souri, pas un point de ton horizon que mon imagination n'ait trouvé trop étroit. Je savais par cœur le cadre que te faisait la nature : l'été c'était ton jardinet tout vert, enfoui dans une haie rustique qui l'encadrait d'un air discret; c'était le chemin vert, ombragé d'aubépines qui cachait à mes yeux d'enfant le seul coin triste de mon village le cimetière, et plus loin, c'étaient les champs, les grands bois, où, les cheveux au vent, la joie au front, je courais sous les saules, m'accrochant aux buissons, y laissant, au grand désespoir de ma mère, des morceaux de ma robe, et des touffes de mes cheveux.

C'était le plaisir champêtre, la vie libre, calme, où les oiseaux, les papillons, les fleurs des champs, les blés, les courses folles se partageaient mon temps.

L'hiver c'était le givre, le vent, la neige, les arbres dénudés, aux silhouettes amaigries; c'étaient dans nos forêts des cris d'animaux en détresse, mourant de faim dans la neige; c'était le chuchotement sinistre des arbres, s'associant, au deuil général, pleurant les feuilles mortes, les oiseaux absents.

Enfin, c'était sous le vieux toit, nos jeux d'enfant sous la garde de ma mère, plaignant les voyageurs égarés; les animaux errants; nous disant ce que vaut un bon feu quand tant de pauvres meurent de faim, de froid, et de misère.

Et plus tard, s'ajoutèrent à tout cela, les rêves de la jeune fille, de ces rêves qu'on fait une fois dans la vie! Dans un coin inconnu de la terre avec ce bonheur que donnent les mystères du cœur, le charme de l'inconnu, assise à l'ombre de nos bois, je demandais aux marguerites quel sort serait le mien.

Tout cela est loin, bien loin, mais si l'espoir soutient le cœur, sans jamais le satisfaire, en est-il de même du souvenir? Les joies les plus douces ne sont elles pas les premières, et le toit paternel, quand nous l'avons quitté, ne devient-il pas le toit moral de la vie, où l'âme se délasse, se retrempe, pour croire encore à l'avenir?

Oh! combien sont à plaindre les enfants que la vie errante des parents, l'instabilité de la position, les revers, l'inconstance, promènent de ville en ville, de village en village, de maison en maison, oubliant aujourd'hui les joies et les amertumes d'hier, le pays où l'on a passé, les fleurs que l'on a cueillies, pour penser au refuge de demain. Que doit-il se passer dans la tête folâtre d'un enfant qu'abandonne à ses caprices une indiscipline forcée et que guident un besoin continuel de voir et une soif ardente de plaisir.

Quelle étape dans les souvenirs qu'une vie errante, sans un toit, sans un chez soi! Qu'il est triste de vivre sans avoir au fond du cœur les souvenirs qui font accepter le présent, qui attendrissent le cœur et le ramènent quand il s'est égaré; des souvenirs précieux que rien n'efface, et dont le tableau fidèle survit à tous les écarts, à tous les désastres.

. . . . . .

Elle est brûlée la vieille maison que j'aimais et dont chaque pièce était un souvenir; je ne la verrai plus, j'ai pleuré sur ses cendres! Quelque chose en moi s'est brisé, c'est un lien du passé qui n'est plus. Quand s'en est allée la chère âme de la maison elle m'était devenue plus chère, j'en avais agrandi le cadre, et son ombre venait mourir sur une tombe. Elle est brûlée, le champ des morts s'est agrandi, le tableau n'a plus de maison, c'est la mort près de la mort! Mais Dieu m'a laissé le souvenir; et chaque jour, à chaque heure, je puis repeindre mon tableau.

PERVENCHE.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées. 31878

BONS PANAMA

Tirage du 15 Juin 1893

GROS LOTS : 250.000 FR. 100.000 FR.

Le **CRÉDIT LYONNAIS**, (Agences de Roubaix, 17, rue de la Gare, et de Tourcoing, 6 et 8, ue de l'Hôtel-de-Ville),

Vend actuellement ces titres à 102 fr. et les repren après le tirage, à 100 fr. jusqu'au 20 juin. 71772-34776

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Le Guide colombophile contenant les gravures des types exacts de toutes les espèces de pigeons voyageurs et de fantaisie, dressé par M. Richard De Boève, colombophile-aviculteur à Roubaix, vient d'obtenir au concours régionale d'Arras, à la section d'enseignement agricole, une médaille d'argent grand module. Il y avait 27 concurrents.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 11 juin, un 3 de 5 mort pour 20 fr. chez M. Henri Debœuf, cabaretier au « Pigeon Bleu » rue de Beaumont, à la Broche de Bois, contre M. Oscar Savary, Barbarie écossais. Mise au parc à 5 heures 15 précises.

Jeudi 15 juin. — Un 2de 3 mort pour 100 francs chez M. Scrive, 43 Vaddamme, rue des Champs, no 38, « au Bon Vivant » contre M. Louis Walle, de Wambrechies. Le « Bon Vivant » fera battre son champion de l'année le fameux poulet de Lninghe. Mise au parc à six heures et demie.

TOURCOING. — Dimanche, 11 juin, rendage de la partie de coqs chez Charles Bouche, estaminet de l'« Ecossais », rue du Brun-Pain, contre la société du « Coq chantant » L'enjeu était de 90 fr. Charles Bouche a gagné 2 paires à l'attaque.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Dimanche 18 juin, un concours de chiens ratiers sera donné au local du Ratier-Club, rue de l'Ommelet, 492. Il y aura 1500 fr. de prix d'honneur répartis en trois catégories. A ce concours aura lieu lieu le grand championnat annuel. Une médaille d'argent, grand module, sera décernée au vainqueur.

HIPPODROME ROUBAISIEN. — Tournée Jules Rivey, le dimanche 11 juin 1893, à 8 h. 1/4. Une seule représentation de TRAIN DE PLAISIR, comédie-bouffe en 4 actes de MM. Heneqin et Saint-Albin. — On commencera par LE RENARD BLEU, comédie en un acte.

ROUBAIX. — Dimanche 11 juin. Grand Bal avec orchestre chez Madame veuve Lemau, dans la vaste salle de la « Barque d'Or ». Prix d'entrée : 0,50 centimes par personne. Ouverture du bal à sept heures précises.

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la librairie Alfred Reboux, Roubaix

Traité pratique de la Fabrication des Lainages, Matières premières, travail de la laine à carde, travail de la laine à peigne, tissage, dessins et nuançage des étoffes. Apprêts par Robert Beaumont, professeur de tissage et filature au Yorkshire collège à Leeds, traduit de l'anglais par Paul Auscher, manufacturier. Diplôme d'honneur du *City and Guilds of London Institute.* — Un volume in-48 avec de nombreuses figures dans le texte. — Prix relié : **10 fr.**

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Le but de ce traité est de m